



# Projets de l'OCDE sur les pesticides

**OCDE2003-01**

## Tableau des projets courants de l'OCDE sur les pesticides - ARLA



*(also published in English)*

**Décembre 2003**

Ce document est aussi disponible à l'adresse <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/francais/intern/oecd-f.html>  
sous forme de document téléchargeable en PDF.

**17<sup>e</sup> parution**

**NOTA :**

Le présent document est un condensé de la contribution de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) aux projets et aux activités de l'OCDE qui ont trait à la gestion et à la réglementation des produits antiparasitaires. Il est mis à jour régulièrement et on peut le consulter dans les deux langues officielles, sous forme d'imprimé et sur le site Web de l'ARLA.

## Table des matières

Préface .....	i
Aperçu de l'OCDE .....	i
Participation de l'ARLA au Programme de l'OCDE sur les pesticides .....	ii
Renseignements supplémentaires .....	iii
Liens sur le Web .....	iii
Réunions récentes et prochaines concernant le Sous-groupe sur les pesticides de l'OCDE .....	iv
Projets courants de l'OCDE sur les pesticides et objectifs de l'ARLA .....	1
Tableau de l'ARLA décrivant les projets en cours de l'OCDE sur les pesticides .....	2
Homologation .....	2
Partage des tâches .....	4
biopesticides .....	6
Réduction des risques .....	7
Lignes directrices en matière d'essais (TG) .....	9
Évaluation des dangers et risques .....	10
Biocides et pesticides non agricoles .....	11
Annexe I : Abréviations et acronymes .....	15
Annexe II : Adresses de sites Web et de courrier électronique .....	17

# Préface

## Aperçu de l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) regroupe 30 pays membres au sein d'une organisation qui offre aux gouvernements un cadre pour examiner, élaborer et perfectionner des politiques économiques et sociales. Ils y comparent leurs expériences respectives, s'efforcent d'apporter des réponses à des problèmes communs et s'emploient à coordonner des politiques intérieures et internationales qui, dans le contexte actuel de mondialisation des économies, doivent former un ensemble de plus en plus homogène. Grâce à ces échanges, les gouvernements sont mieux informés et en mesure d'agir ensuite dans le contexte national propre à chacun d'eux sur tous les aspects des politiques publiques, ainsi que de mieux mesurer les incidences des politiques nationales sur la communauté internationale. De plus, ce cadre leur donne la possibilité de présenter leur point de vue et de procéder à des échanges de vues avec d'autres pays aux caractéristiques similaires.

Les pays de l'OCDE produisent les deux tiers des biens et services du monde. En fait, l'exigence essentielle pour en devenir membre est qu'un pays soit attaché aux principes de l'économie de marché et de la démocratie pluraliste. Au noyau d'origine, constitué de pays d'Europe et d'Amérique du Nord, sont venus s'ajouter le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Finlande, le Mexique, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Corée. De plus, l'OCDE a établi de nombreux contacts avec le reste du monde dans le cadre de programmes avec des pays de l'ancien bloc soviétique, d'Asie et d'Amérique latine, contacts qui pourraient, dans certains cas, déboucher sur une adhésion.

Les échanges de vues entre les pays membres de l'OCDE reposent sur les renseignements et les analyses fournis par un Secrétariat établi à Paris. Certains services du Secrétariat de l'OCDE recueillent des données, suivent les tendances, analysent et prévoient les transformations économiques, tandis que d'autres étudient les changements sociaux et l'évolution des tendances des échanges, de l'environnement, de l'agriculture, de la technologie, de la fiscalité, etc. Ces travaux, qui sont organisés parallèlement à ceux des ministères, sont menés en étroite consultation avec les décideurs, qui peuvent s'inspirer ensuite des résultats des analyses. Ils servent aussi de base pour les discussions entre les pays membres au sein des comités spécialisés de l'OCDE. Dans la majorité des cas, les résultats de la recherche et des analyses sont publiés. Pour plus de renseignements, visitez le site Web <http://www.oecd.org/index-fr.htm>.

Voici la liste des pays membres de l'OCDE (avec l'année de leur adhésion) :

Australie	1971	Hongrie	1996	Norvège	1961
Autriche	1961	Islande	1961	Pologne	1996
Belgique	1961	Irlande	1961	Portugal	1961
Canada	1961	Italie	1961	République slovaque	2000
République tchèque	1995	Japon	1964	Espagne	1961
Danemark	1961	Corée	1996	Suède	1961
Finlande	1969	Luxembourg	1961	Suisse	1961
France	1961	Mexique	1994	Turquie	1961
Allemagne	1961	Pays-Bas	1961	Royaume-Uni	1961
Grèce	1961	Nouvelle-Zélande	1973	États-Unis	1961

## Participation de l'ARLA au Programme de l'OCDE sur les pesticides

Le Programme sur les pesticides de l'OCDE est l'un des 12 sous-programmes du Programme sur l'hygiène et la sécurité de l'environnement (HSE) de l'OCDE, qui aide les pays à gérer le plus efficacement possible les risques que présentent les produits chimiques tout en permettant aux pays de tirer profit de leur utilisation.

Ce programme comporte trois volets :

- Il permet la mise au point d'instruments destinés à l'essai et à l'évaluation des produits chimiques, qui favorisent l'harmonisation internationale.
- Il aide les pays à trouver des moyens de partager les coûts et le travail liés à l'évaluation de différents types de produits chimiques.
- Il sert de tribune internationale pour l'échange d'informations relatives aux approches et aux décisions réglementaires.

En 1992, les pays membres de l'OCDE avaient une raison impérieuse de lancer le Programme sur les pesticides. Ils étaient submergés par la charge de travail imposée par leurs programmes de réhomologation des pesticides, aux termes desquels il fallait réévaluer le risque associé à des centaines de pesticides qui étaient sur le marché depuis de nombreuses années. Ces pays ont alors convenu que la meilleure façon de relever ce défi était de travailler en collaboration.

Le Programme sur les pesticides met l'accent sur les pesticides chimiques et biologiques utilisés en agriculture et dans d'autres contextes. Son objectif est d'aider les pays de l'OCDE à partager les tâches d'évaluation des risques associés aux pesticides et de découvrir de nouvelles approches pour réduire ces risques. On a entrepris un projet initial destiné à faciliter l'échange de rapports d'évaluation des pesticides pour permettre aux pays de simplifier et d'améliorer leurs régimes respectifs d'examen.

Afin de simplifier ces échanges de rapports d'évaluation et d'encourager les pays à utiliser davantage les rapports produits à l'étranger, le Programme sur les pesticides a :

- établi une base de données pour faciliter les contacts entre les pays qui souhaitent échanger des rapports ou collaborer à l'évaluation d'un pesticide;
- élaboré des lignes directrices communes établissant les modèles que devront suivre l'industrie pour la présentation de données, et les gouvernements pour la rédaction des rapports d'évaluation, dans le cas des pesticides, notamment les biopesticides, à usage agricole;
- adopté des mesures non formelles de partage du travail sur une base régionale;
- entrepris de définir les moyens devant permettre à l'industrie de présenter par voie électronique les données d'homologation des pesticides.

Le Programme sur les pesticides contribue aussi aux objectifs généraux du Programme de HSE en matière d'élaboration et d'harmonisation des lignes directrices de l'OCDE relatives aux essais, ainsi que de méthodes d'évaluation. Les travaux dans ces deux domaines ont été étendus aux aspects relatifs aux pesticides.

Le Programme sur les pesticides permet également aux pays membres de se tenir informés de leurs activités respectives en matière de réduction des risques présentés par les pesticides. Le Groupe directeur sur la réduction des risques (GDRR) élabore des moyens pour aider les pays à mesurer les progrès accomplis. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du programme HSE de l'OCDE à <http://www.oecd.org/ehs/>.

L'ARLA représente les intérêts canadiens dans le cadre du Programme sur les pesticides de l'OCDE. Les réunions du Sous-groupe sur les pesticides (SGP), auparavant le Forum sur les pesticides) ont lieu tous les neuf mois, en même temps que la réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie de l'OCDE. Le Canada participe toujours activement à de nombreux projets du Programme sur les pesticides de l'OCDE.

## **Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir des renseignements généraux sur l'ARLA et le Programme sur les pesticides de l'OCDE, veuillez communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire au 1 800 267-6315 (Canada) ou au (613) 736-3799 (extérieur du Canada). Courriel : [pmra\\_infoserv@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca)

## **Liens sur le Web**

Pour des renseignements sur la participation de l'ARLA aux activités internationales concernant les pesticides, notamment sur ce document, visitez le site <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/>.

Le site Web du programme HSE de l'OCDE indiqué ci-dessus présente des renseignements relatifs au Programme sur les pesticides et des liens vers des sites d'information sur les activités des pays membres. Consultez les annexes I et II de ce document pour d'autres liens.

## **Réunions récentes et prochaines concernant le Sous-groupe sur les pesticides de l'OCDE**

### **2003**

15<sup>e</sup> réunion du Sous-groupe sur les pesticides de l'OCDE, juin, à Paris,

Réunion du Groupe directeur sur les biopesticides, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, à Bruxelles

Réunion du Groupe directeur sur la réduction des risques, 3 novembre, à Canberra

Colloque sur les usages limités réunissant le Groupe directeur sur la réduction des risques et celui sur l'homologation, 4 novembre, à Canberra

Réunion du Groupe directeur sur l'homologation, 5 et 6 novembre, à Canberra

Réunion du Groupe de réflexion sur les biocides, 17 et 18 décembre, à Bruxelles

### **2004**

Réunion du Sous-groupe sur les pesticides, 3 et 4 février, Paris

## **Projets courants de l'OCDE sur les pesticides et objectifs de l'ARLA**

Le Programme sur les pesticides comporte six secteurs, dont chacun regroupe une gamme d'activités visant la réalisation des objectifs suivants :

### **1. Homologation, réhomologation et partage des tâches**

Répartir le fardeau de l'homologation et de la réhomologation des pesticides et favoriser la collaboration entre les pays pour l'évaluation des dangers associés aux pesticides.

### **2. Exigences en matière de données**

Promouvoir l'harmonisation internationale des exigences de données sur l'homologation et l'utilisation des pesticides.

### **3. Lignes directrices en matière d'essais**

Réviser et élaborer des lignes directrices de l'OCDE en matière d'essais adaptées aux pesticides, de manière à promouvoir l'acceptation par les différents pays membres de l'OCDE des données utilisées pour l'évaluation des pesticides.

### **4. Évaluation des risques et du danger**

Mettre au point des méthodes d'évaluation des pesticides harmonisées à l'échelle internationale.

### **5. Réduction des risques**

Aider les pays de l'OCDE à atténuer les risques associés à l'emploi des pesticides.

### **6. Biocides (un Groupe de travail a été mis sur pied pour ce secteur)**

Faciliter la collaboration des pays membres pour l'évaluation et l'homologation de ces produits.

Le tableau récapitulatif suivant fait le point sur le statut actuel des projets et la participation future du Canada au Sous-groupe sur les pesticides de l'OCDE.



**Tableau de l'ARLA décrivant les projets en cours de l'OCDE sur les pesticides**

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><i>Homologation</i></p> <p><b>Harmonisation des documents d'orientation pour la présentation des données par l'industrie et celle des rapports d'examen des données par les pays</b></p> <p>(Il s'agit également d'un projet du Groupe de travail technique (GTT) de l'ALENA)</p> <p>Richard Aucoin (613) 736-3704</p> <p>Charalyn Kriz (613) 736-3715</p> <p>Diana Somers (613) 736-3510</p>	<p>Le Sous-groupe sur les pesticides (SGP) a accepté, en novembre 2000, la révision 1 des documents d'orientation pour les dossiers destinés à l'industrie, et celle des documents d'orientation sur les monographies destinés aux gouvernements. Ces documents ont été publiés en mars 2001 et ils sont disponibles sur le site Web de l'OCDE à :</p> <p><a href="http://www.oecd.org/ehs/">http://www.oecd.org/ehs/</a></p> <p>Ces deux documents présentent des orientations à l'industrie des pesticides (sur les dossiers) et aux gouvernements (sur les monographies) relatives au format de présentation des ensembles de données requis par les organismes de réglementation des pays membres de l'OCDE.</p> <p>La mise en oeuvre du contenu des documents d'orientation sur les dossiers et sur les monographies par l'industrie et par les gouvernements, au sein des pays membres de l'OCDE, est vérifiée au moyen de l'enquête intitulée <i>Survey on Use and Usefulness of the Dossier and Monograph Guidance</i>. Cette enquête permet d'assembler l'information sur le nombre de demandes présentées par l'industrie au sein de l'OCDE. On y traite du format des dossiers, du nombre de rapports nationaux sur les données, rédigés par les gouvernements dans le format des monographies de l'OCDE, ainsi que des avantages et des inconvénients de leur utilisation. Les résultats de cette enquête sont transmis au SGP. Le Canada participe à cette enquête et continuera de le faire.</p> <p>Le Canada a élaboré des modèles normalisés pour la présentation des rapports d'évaluation des données. La communauté internationale s'intéresse à l'utilisation de ces modèles.</p> <p>L'ARLA acceptera les demandes dans son propre format comme dans celui de l'OCDE. À ce jour, elle a accepté 18 demandes qui lui sont parvenues dans le format de l'OCDE.</p>	<p>On ne prévoit pas la révision de ces documents dans un proche avenir.</p> <p>L'ARLA présente des liens et des renseignements supplémentaires concernant les formats de l'OCDE dans la section OCDE de son site Web.</p> <p>À chacune des réunions du SGP, des représentants des pays membres de l'OCDE et de l'industrie des pesticides feront rapport sur le degré d'application des documents d'orientation. Le Canada prendra part à cette activité. Suite à cette enquête, le Canada et les É.-U. travailleront encore à un document sur les formats, en commençant par l'utilisation de dossiers, de monographies et de modèles.</p> <p>L'ARLA rédige des rapports d'évaluation dans le format des monographies de l'OCDE (niveaux 1 à 4), et elle a entrepris d'utiliser le format complet de ces monographies (notamment des annexes a, b et c).</p> <p>L'ARLA continuera d'accepter des demandes dans son propre format comme dans celui de l'OCDE.</p>
<p><i>Homologation</i></p> <p><b>Présentation électronique des données aux gouvernements par l'industrie</b></p>	<p>À la réunion de novembre 2000 du Sous-groupe sur les pesticides, il a été décidé que le Groupe directeur sur l'homologation (GDH), conjointement avec le Groupe directeur sur les biocides (GDB) et le Groupe directeur sur les biopesticides (GDBP), suivrait la question de la présentation par des moyens électroniques des demandes et des rapports, et devrait en rendre compte au Sous-groupe sur les</p>	<p>L'ARLA continuera d'encourager la présentation des demandes par des moyens électroniques, fera rapport et appuiera fermement ce projet de TI.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p>(Il s'agit également d'un projet du GTT de l'ALENA)</p> <p>Micheline Zdunich (613) 736-3876</p>	<p>pesticides (SGP). Les membres de ces groupes continueront à étudier des approches et des moyens communs faisant appel à des environnements électroniques pour la présentation des données.</p> <p>De concert avec l'EPA, le Canada a été l'hôte d'un atelier de travail intitulé <i>Workshop on the use of electronic tools in the regulatory process for new and existing industrial chemicals, agricultural pesticides and biocides</i> qui s'est tenu du 2 au 4 octobre 2002 à Ottawa. Cet atelier a réuni 68 participants de 12 pays. Les recommandations préliminaires ont notamment porté sur le besoin, pour l'OCDE, de faciliter le dialogue entre les équipes des programmes et d'agir en faveur de l'harmonisation concernant les structures, les modèles et le langage XML.</p> <p>Le rapport de cet atelier de travail (Ottawa, octobre 2002) a été déclassifié et il est affiché sur le site Web de l'OCDE. Les prochaines étapes sont les suivantes :</p> <p>a) explorer des mécanismes de développement et d'utilisation de modèles similaires (formats/ approche cohérents quant au contenu des études et à leur évaluation) pour faciliter les discussions à l'intérieur des programmes (production, présentation et évaluation de données, rédaction de monographies, archivage et réutilisation du matériel archivé) et les discussions entre les programmes sur la technologie XML, susceptibles de contribuer à l'harmonisation et au partage du travail.</p> <p>b) Au moyen d'une enquête de la réunion conjointe, recueillir des renseignements sur les activités associées au XML des gouvernements membres de l'OCDE.</p> <p>c) Organiser une réunion sur les résultats des points a) et b), et formuler une recommandation d'une proposition spécifique de prolongement des travaux, par exemple, des sommaires d'étude (modèles) requis dans tous les programmes, dans la perspective d'améliorer la capacité de transférer, de déplacer ou de mettre en commun de l'information sur une substance tout au long de son cycle de vie (en vue du transfert automatique de données ou de sections pertinentes de rapports d'étude ou de présentation de données en sommaires regroupés ou rapports d'évaluation, et(ou) de bases de données gouvernementales de laboratoire, pour examen entre programmes ou entre pays). Les experts devraient provenir de chacun des 4 grands secteurs réglementaires, et on doit envisager de faire appel à</p>	

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
	<p>des groupes d'experts déjà constitués qui s'intéressent aux moyens électroniques (p. ex., panel d'experts du groupe des utilisateurs, IUCLID).</p> <p>d) Examiner les progrès obtenus de a), b) et c) à la 36<sup>e</sup> réunion conjointe, en février 2004.</p> <p>Les documents pour la présentation électronique des données sont disponible à <a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>, dans la section Présentation électronique, ainsi que dans la section des documents du GTT de l'ALENA.</p>	
<p><i>Partage des tâches</i></p> <p><b>Atelier sur le partage des tâches pour l'examen des pesticides</b></p> <p>Wendy Sexsmith (613) 736-3708</p>	<p>L'atelier sur le partage des tâches s'est tenu du 12 au 14 février 2001, à Bruxelles. L'EPA et la Commission des Communautés européennes étaient les hôtes. On s'est penché notamment sur les obstacles et les incitations au partage du travail.</p> <p>Le Canada a présenté des renseignements sur les examens conjoints de nouveaux pesticides avec l'EPA, ainsi que des résultats du partage des tâches avec les É.-U. pour la réévaluation de pesticides plus anciens. Des participants issus d'organismes de réglementation internationaux et de l'industrie des pesticides ont assisté à cette présentation.</p> <p>On peut consulter le rapport définitif de cet atelier sur le site :</p> <p><a href="http://www.olis.oecd.org/olis/2002doc.nsf/LinkTo/env-im-mono(2002)16">http://www.olis.oecd.org/olis/2002doc.nsf/LinkTo/env-im-mono(2002)16</a></p> <p>À la 14<sup>e</sup> réunion du SGP, des délégués ont demandé que le Groupe directeur sur l'homologation prépare une vision détaillée, sur un horizon de 10 ans, sur l'harmonisation et le partage des tâches, qui serait examinée au moment de la 15<sup>e</sup> réunion du SGP. Cette vision inclurait un énoncé des réalisations à ce jour, un énoncé de la vision du Programme sur les pesticides pour les 10 prochaines années, et les détails des objectifs spécifiques à atteindre, des étapes à franchir, des indicateurs et des mesures de réussite à utiliser pour consigner et documenter les progrès accomplis. Une version provisoire a été rédigée par le GDH, et des commentaires additionnels seront transmis à l'Irlande d'ici le 30 juillet.</p>	<p>L'ARLA utilisera l'expérience acquise grâce à cet atelier pour promouvoir les efforts de partage des tâches entre les pays membres de l'OCDE.</p> <p>L'ARLA continuera d'encourager l'industrie à permettre que les évaluations soient mises à la disposition d'autres organismes de réglementation, ainsi que de faire la promotion du partage des tâches, de manière formelle ou non.</p> <p>L'ARLA participe aux travaux à titre de membre du GDH.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p data-bbox="203 226 414 451"><b>Partage des tâches</b></p> <p data-bbox="203 294 414 451"><b>Base de données de l'OCDE et échanges de rapports d'examens ad hoc</b></p> <p data-bbox="203 514 381 577">Lynn Lee (613) 736-3714</p>	<p data-bbox="446 226 998 1050"><i>La base de données sur les examens de pesticides et de biocides de l'OCDE</i> fournit la liste des examens de pesticides (rapports nationaux d'examen des données) rédigés par des organismes de réglementation de pays membres de l'OCDE. Les examens dans cette base de données sont mis à la disposition des évaluateurs des organismes de réglementation de chaque pays membre. Tous les rapports d'examen de cette base de données peuvent être échangés entre ces organismes à condition qu'ils respectent les lois nationales sur la confidentialité de l'information commerciale. En 2001, la version en ligne de la base de données a été mise à la disposition des évaluateurs au service des organismes de réglementation de tous les pays de l'OCDE, sur un site Internet protégé par un mot de passe. En vue de faciliter le partage des tâches, on a décidé que l'entrée de données dans la base de l'OCDE devait être simplifiée. Les annexes de cette base de données, rédigées en 2001, ont été placées sur un site accessible aux gouvernements de l'OCDE seulement, et protégé par un mot de passe. Ce site contient des renseignements sur les examens régionaux ou nationaux de pesticides ou de biocides prévus ou en cours. Les gouvernements doivent s'occuper de la mise à jour de leurs données nationales respectives.</p>	<p data-bbox="1031 226 1404 409">L'ARLA continuera à utiliser et à améliorer les processus d'échange d'examens de pesticides, de façon à optimiser l'utilisation des ressources consacrées aux examens par l'ARLA.</p> <p data-bbox="1031 441 1372 535">L'ARLA procédera à des mises à jour trimestrielles de sa base de données.</p>

Projet	Réalisations	Participation future du Canada
<p><b>Activités du Groupe directeur sur les biopesticides (GDBP)</b></p> <p>Wendy Sexsmith (613) 736-3708</p>	<p>Le travail de déblaiement du terrain concernant les pesticides biologiques est complété. Les documents suivants sont disponibles sur le site Web de l'OCDE : <i>Guidance for Industry Data submissions for Pheromones and other Semiochemicals and their Active Substances</i>; <i>OECD Guidance for Country Data Review Reports on Plant Protection Products based on Pheromones and other Semiochemicals</i>; et <i>Guidance for Registration Requirements for Microbial Pesticides</i>. Les travaux d'orientation relatifs aux dossiers et aux monographies sur les pesticides microbiens et la rédaction de documents d'orientation concernant l'homologation d'invertébrés comme agents de lutte biologique (AILB) ont été complétés et seront publiés. Il reste toutefois des obstacles à franchir, et à cause de l'importance de ces produits à risque réduit, la poursuite des travaux en intéresse plusieurs. Le Canada a prié les gouvernements étrangers et l'industrie de lui communiquer les enjeux pour le 15 septembre 2003. Le GDBP les examinera, ainsi que d'autres déjà précisés, puisque des obstacles au partage des tâches demeurent, afin de préparer une proposition à présenter à la prochaine réunion du SGP sur les enjeux relatifs au volet scientifique, notamment la révision des Lignes directrices sur les essais, qui sont applicables aux pesticides biologiques.</p>	<p>L'ARLA continue de présider le GDBP.</p>
<p><b>Limites maximales de résidus (LMR)</b></p>	<p>Présentement, la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus des pesticides (JMPR) fait appel à des experts bénévoles pour l'examen et l'évaluation des données toxicologiques (OMS) et sur la chimie des résidus (FAO). Elle a recommandé des LMR dans le cas des pesticides dont l'exposition par le régime alimentaire est acceptable. Ces travaux peuvent demander beaucoup de travail et risquent d'être reproduits ailleurs. La FAO a présenté une proposition de projet pilote sur la coordination requise pour le partage d'examens nationaux ou régionaux avec cette agence. Les examinateurs de la JMPR emploieraient ces examens comme base de l'examen indépendant de la JMPR. Une substance servant à une expérience pilote, la trifloxystrobine, qui sera examinée par la FAO et l'OMS, a déjà fait l'objet d'examens par les É.-U., le Canada et la CE. Périodiquement, le Secrétariat de la FAO fera rapport des progrès et des leçons apprises.</p>	<p>Le Canada a obtenu l'autorisation du titulaire d'homologation d'inclure l'examen dans ce projet.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><i>Réduction des risques</i></p> <p><b>Activités du Groupe directeur sur la réduction des risques (GDRR)</b></p> <p>Wendy Sexsmith (613) 736-3708</p>	<p>Par l'entremise du Groupe directeur sur la réduction des risques (GDRR), le Programme sur les pesticides de l'OCDE réalise un projet de développement d'indicateurs susceptibles d'aider les gouvernements à étudier le profil de risque de l'utilisation de pesticides à des fins agricoles. Les indicateurs combineront des renseignements sur l'utilisation des pesticides et sur les risques qu'ils présentent afin de faire apparaître des tendances quant au risque sur le plan régional ou sur le plan national. Ces indicateurs devraient aider les gouvernements à mesurer les progrès dans leur lutte pour abaisser les risques associés aux pesticides.</p> <p>Un atelier de travail, très réussi, sur la sensibilisation aux pesticides obsolètes, organisé par le GDRR et parrainé par l'OCDE, la FAO et le PNUE, s'est tenu aux É.-U. en septembre 2000. On considère qu'il s'agissait de la première discussion de questions de santé environnementale et publique à l'échelle mondiale touchant les pesticides obsolètes et qui pourrait donner lieu à des recommandations précises. Le SGP a accepté de surveiller les progrès réalisés au regard des recommandations. Le rapport a été publié et il est affiché sur le Web :</p> <p><a href="http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_3438_3_1_119666_1_1_1,00.html">http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_3438_3_1_119666_1_1_1,00.html</a></p> <p>Un atelier sur les coûts et les avantages de la réduction des risques des pesticides agricoles s'est tenu à Copenhague en novembre 2001. C'était une occasion d'échanger des renseignements sur les modèles d'analyse des coûts et des avantages de l'utilisation des pesticides et de sa gestion dans la perspective d'une réduction des risques. Le rapport de cet atelier de travail est affiché sur le Web :</p> <p><a href="http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_3438_3_1_119666_1_1_1,00.html">http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_3438_3_1_119666_1_1_1,00.html</a></p> <p>Le GDRR a tenu sa réunion du 20 juin 2002 à Bonn, Allemagne. Il a évalué les progrès des projets en cours sur les indicateurs de risque, discuté de problèmes de gestion et décidé d'un plan de travail pour 2003-2005.</p> <p>Le premier colloque sur la réduction des risques à être organisé par le GDRR, sur la conformité, a connu un franc succès. Au total, 19 personnes y ont pris part. Il s'agit notamment de membres du GDRR et du GDR ainsi que de représentants d'importants groupes d'intérêts. Le GDRR a accepté d'organiser un deuxième colloque, portant cette fois sur les</p>	<p>Le Canada a participé à la réunion du GDRR en novembre 2003.</p> <p>Le Canada continuera de participer à titre de membre du GDRR.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
	<p>usages limités et la réduction des risques. Il prévoit de le tenir en novembre, en Australie (à coordonner avec les réunions du GDRR et du GDR qui se dérouleront aussi en Australie). Quant au suivi à donner à l'atelier de travail sur l'aspect économique de la réduction des risques, il rédigera une proposition incluant notamment le coût d'une page d'accueil et d'un réseau d'experts. On tentera de parvenir à une décision à la prochaine réunion du SGP.</p>	
<p><b>Réduction des risques</b></p> <p><b>Projet des indicateurs des risques aquatiques (IRA)</b></p> <p>et</p> <p><b>Projet des indicateurs des risques terrestres (IRT)</b></p> <p>Wendy Sexsmith (613) 736-3708</p>	<p>Suite à l'<i>atelier de travail de Copenhague</i>, un projet pilote d'<i>indicateurs de risques aquatiques (IRA)</i> a été lancé en vue de définir et de tester des indicateurs permettant de mesurer les tendances quant aux risques aquatiques. Le groupe d'experts mis sur pied par le GDRR a défini 3 indicateurs qui ont été testés chaque fois avec 3 indicateurs nationaux, dans 6 pays de l'OCDE, dans le cadre du projet pilote. Le Canada n'a pas participé à ces essais, mais y a contribué par l'entremise du GDRR. Le projet d'IRA est complété, et on estime que les résultats et les leçons à en tirer sont tout-à-fait pertinents dans le contexte du projet des <i>indicateurs de risques terrestres (IRT)</i> qui a été lancé en mai 2002 et qui est fondé sur des indicateurs de Hollande, du Danemark et de la Norvège. Il sera finalisé en 2004.</p> <p>Le GDRR a accepté de rédiger, à partir des renseignements existants et conformément aux travaux du SGP, le chapitre portant sur les indicateurs de risques associés aux pesticides, pour le prochain rapport du JWP sur les indicateurs agro-environnementaux (à paraître en 2004). La rédaction devrait se terminer tôt en novembre 2003. Tout renseignement spécifique à des pays serait alors de la responsabilité des membres du JWP.</p>	<p>Le Canada a mis sur pied un groupe de travail national sur les indicateurs des risques présentés par les pesticides et il a lancé un projet national sur les indicateurs de risques qui sera fondé sur le travail de l'OCDE.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><b>Lignes directrices en matière d'essais (TG)</b></p> <p><b>Élaboration</b></p> <p>Diana Somers (613) 736-3510</p> <p>Charalyn Kriz (613) 736-3615</p>	<p>Depuis juin 2002, le Detailed Review of Uterotrophic Bioassay a été déclassifié et il constitue la monographie 38 de la série de monographies sur l'hygiène et la sécurité de l'environnement. En outre, les Guidance Notes for Analysis and Evaluation of Chronic Toxicity and Carcinogenicity Studies ont aussi été déclassifiées et constituent la monographie 35 de la même série.</p> <p>Les lignes directrices en matière d'essais suivantes sont en voie d'être adoptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TG 117: Coefficient de partage (<i>n</i>-octanol/eau) : méthode par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP)</li> <li>• TG 202: <i>Daphnia</i> sp., essai d'immobilisation immédiate et essai de reproduction sur 14 jours</li> <li>• TG 309: Minéralisation aérobie dans les eaux superficielles - Essai de simulation de la biodégradation</li> <li>• TG 427: Absorption cutanée : méthode <i>in vivo</i></li> <li>• TG 428: Absorption cutanée : méthode <i>in vitro</i></li> <li>• TG 430: Corrosion cutanée <i>in vitro</i> : essai de résistance électrique transcutanée</li> <li>• TG 431: Corrosion cutanée <i>in vitro</i> : essai sur un modèle de peau humaine</li> <li>• TG 432: Essai de phototoxicité mesurée d'après la fixation de rouge neutre par des cellules T3 <i>in vitro</i></li> </ul> <p>De plus, les É.-U. acceptent de rédiger une ébauche de lignes directrices en matière d'essais, de concert avec l'industrie et les pays intéressés, sur les sujets suivants : cultures d'assolement, études sur l'alimentation des animaux d'élevage, métabolisme dans les plantes et chez les animaux d'élevage et définition des résidus. Au moment opportun, les ébauches de ces lignes directrices seront transmises à l'équipe du Programme des lignes directrices en matière d'essais qui y mettra la dernière main et verra à leur adoption.</p> <p>La plupart des lignes directrices en matière d'essais qui concernent le SGP sont complétées ou sont en préparation, si on tient compte d'un certain nombre de propositions récentes.</p> <p>Pour d'autres renseignements sur ces lignes directrices, consulter le site Web suivant : <a href="http://www.oecd.org/ehs/">http://www.oecd.org/ehs/</a></p>	



Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><i>Évaluation des dangers et risques</i></p> <p><b>Pesticides agricoles</b></p> <p><b>Pesticides persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)</b></p> <p>Charalyn Kriz (613) 736-3715</p>	<p>Le projet d'étude de cas sur les méthodes appliquées par les gouvernements pour identifier et évaluer les pesticides persistants et bioaccumulables, ainsi que pour prendre des décisions réglementaires à leur égard, a été présenté à la réunion de novembre 2002 du SGP. Il sert de suivi à l'enquête sur les approches appliquées à l'évaluation des pesticides PBT dans les pays de l'OCDE (étape 1).</p> <p>La version définitive du rapport d'enquête, intitulé <i>Persistent, Bioaccumulative and Toxic Pesticides in OECD Member Countries: Results of Survey on Data Requirements and Risk Assessment Approaches</i>, est complétée et sera en ligne en 2004.</p> <p>L'étude de cas (étape 2) a démarré en décembre 2002. Les Pays-Bas agissent à titre de chef-de-file. L'intention est de préparer 2 études de cas qui serviraient à vérifier la capacité des processus d'homologation en place dans les pays membres de l'OCDE d'identifier les pesticides persistants et bioaccumulables et de limiter leur utilisation. Les documents relatifs aux études de cas ont été diffusés, et les commentaires des pays de l'OCDE seront recueillis et évalués par les pays-Bas. La version préliminaire du rapport a été diffusée pour fins de commentaires en août 2003.</p>	<p>Le Canada a participé aux travaux du comité d'orientation à l'étape 1.</p>
<p><i>Évaluation des dangers et risques</i></p> <p><b>Pesticides agricoles</b></p> <p><b>Documents sur les scénarios d'exposition</b></p> <p>Diana Somers (613) 736-3510</p> <p>Christine Norman (613) 736-3489</p> <p>Cindy Barnes (613) 736-3635</p>	<p>L'ARLA dirige l'élaboration de deux documents d'orientation de l'OCDE sur l'exposition post-traitement en milieu agricole et en milieu résidentiel.</p> <p>Le Canada a rédigé la première ébauche du <i>Guidance Document for the Conduct of Pesticide Exposure Studies for Post-Application Agricultural Scenarios</i>. Ce pays, les É.-U., le R.-U. et les Pays-Bas supervisent ce projet. Le Canada a révisé cette ébauche en janvier 2003 et l'a communiquée à ses partenaires. Les échéances des prochaines étapes seront fixées.</p>	<p>La rédaction du document est reportée à cause d'autres travaux prioritaires. La rédaction du document sur l'exposition post-traitement en milieu résidentiel sera entreprise après que celle du premier document ait été complétée.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><i>Évaluation des dangers et risques</i></p> <p><b>Pesticides agricoles</b></p> <p><b>Évaluation probabiliste des risques associés à l'exposition des manipulateurs</b></p> <p>Diana Somers (613) 736-3510</p> <p>Mary Mitchell (613) 736-3471</p> <p>Kristin Macey (613) 736-3476</p>	<p>L'atelier de travail sur les méthodes d'évaluation probabiliste des risques a été organisé par l'ILSI et a eu lieu les 10 et 11 novembre 2003 en Belgique. Il a fourni l'occasion à la CE et à d'autres pays membres de l'OCDE de se pencher sur l'harmonisation des nouvelles méthodes d'évaluation des risques avant même que des divergences n'apparaissent. Le Canada, entre autres, a contribué financièrement à ces travaux et il compte un représentant au comité d'orientation.</p>	
<p><b>Biocides et pesticides non agricoles</b></p> <p>Charalyn Kriz (613) 736-3615</p>	<p>Le DSE concernant l'exposition environnementale aux produits de traitement du bois a été déclassifié (le 28 février 2003) et il est affiché sur le site Web de l'OCDE. Les travaux sur les produits antisalissure sont subventionnés par la Commission européenne. Les travaux seront exécutés à marché. Un groupe d'orientation a été mis sur pied. Il compte des représentants de l'Australie, du Canada (Peter Takacs), de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suisse, du R.-U., des É.-U., de la Commission européenne et de l'industrie. Les travaux ont commencé sur les deux lignes directrices visant les essais relatifs à l'évaluation du lessivage des produits de traitement du bois, les premières portant sur le bois non en contact avec le sol, les autres sur le bois en contact avec le sol ou avec l'eau. Les lignes directrices sont rédigées par le Comité européen pour la normalisation (CEN), en collaboration avec le Groupe de travail des coordinateurs nationaux du programme des lignes directrices pour les essais (WNT).</p> <p>À la 33<sup>e</sup> réunion conjointe, on a jugé nécessaire de renforcer l'engagement des pays face aux travaux sur les biocides et à leurs liens avec les travaux sur les composés chimiques et les pesticides. On ne disposait pas d'assez de renseignements pour décider de la meilleure structure de gestion pour y parvenir. Par conséquent, on a demandé la tenue d'un sondage pour prendre connaissance de l'avis des pays membres sur différentes facettes de ce problème. Un questionnaire a été remis aux pays membres à la fin de 2002. Les réponses ont été communiquées tôt au printemps de 2003. Les</p>	<p>La première réunion du groupe de travail sur les biocides a eu lieu les 17 et 18 décembre 2003.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
	<p>ressources constituait également un problème. En s'appuyant sur les résultats du sondage, le Secrétariat a proposé deux solutions :</p> <p>1. DSE, tâches liées aux Lignes directrices visant les essais aiguillées vers les programmes appropriés, partage des tâches avec le GDH, efficacité et coordination laissées au GDB et rapports remis directement au JM ou,</p> <p>2. Ressources additionnelles des pays, maintien de tous les projets, rapport au JM. Il en a été question au SGP, mais la décision, le choix de l'option 1, a été prise au niveau du JM, avec la condition de tenir une réunion des parties concernées, organisée par le Secrétariat, pour établir la liaison avec le SGP et d'autres groupes concernés. Le Canada est intervenu vivement dans cette question, et il a accepté le compromis à la condition expresse que cette réunion ait lieu, pour s'assurer du déroulement futur du processus, du fait qu'au Canada, les biocides sont réglementés à titre de pesticides.</p>	
<p><b>Biocides et pesticides non agricoles</b></p> <p><b>Évaluation des dangers et des risques : document sur les scénarios d'émissions (DSE) relatif aux produits de traitement du bois et aux peintures antisalissure</b></p> <p>Peter Takacs (613) 736-3720</p>	<p>Dans la foulée de l'atelier de Belgirate qui s'est déroulé en avril 2000, on a entrepris la rédaction à l'échelle de l'OCDE d'un DSE relatif aux produits de traitement du bois. Ce DSE devrait servir à estimer les émissions provenant du bois traité et passant dans le sol, dans l'atmosphère et dans l'eau. Il porte sur les émissions au moment du traitement, pendant l'entreposage et pendant la période d'utilisation du bois traité. Il ne porte pas sur l'élimination du bois traité, non plus que sur l'exposition des personnes. Le Canada a fourni des commentaires pendant la rédaction. Le DSE relatif à l'exposition environnementale aux produits de traitement du bois a été déclassifié (le 28 février 2003) et il est affiché sur le site Web public de l'OCDE.</p> <p>Il a été proposé à la 6<sup>e</sup> réunion du GDB, en octobre 2002, d'entreprendre les travaux entourant le DSE relatif aux peintures antisalissure. Le SGP a endossé cette proposition en novembre 2002. Les travaux devaient être complétés en 2005. Un groupe d'orientation a été mis sur pied. Il compte des représentants de l'Australie, du Canada (Peter Takacs), de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suisse, du R.-U., des É.-U., de la Commission européenne et de l'industrie.</p>	<p>Le Canada prend part aux travaux du groupe directeur et il fait l'essai de deux modèles de devenir dans l'environnement.</p>

Projet	Réalizations	Participation future du Canada
<p><b>Biocides et pesticides non agricoles</b></p> <p><b>Élaboration de méthodes d'essai pour l'estimation des taux d'émission des bois traités (notamment par lessivage)</b></p> <p>Charlyn Kriz (613) 736-3715</p>	<p>Le Secrétariat de l'OCDE signale que le travail de rédaction des deux Lignes directrices sur l'estimation du lessivage des produits de traitement du bois à partir de bois traité est presque complété. Ces lignes directrices sont rédigées par le Comité européen pour la normalisation (CEN), en collaboration avec le Groupe de travail des coordinateurs nationaux du programme des lignes directrices pour les essais (WNT), de l'OCDE. Les prochaines étapes porteront sur la rédaction de la dernière version de l'ébauche ainsi que sur la mise sur pied au début de 2003 d'un groupe de gestion de la validation. Le processus de validation se déroulera en 2003 et 2004, et les Lignes directrices devraient être complétées en 2005.</p>	

Projet	Réalisations	Participation future du Canada
<p><b>Harmonisation de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques</b></p> <p>Brenda Linke (613) 736-3633</p> <p>Responsable canadien : Kim Headrick Santé Canada (613) 952-9597</p>	<p>Le Canada est représenté au groupe consultatif de l'OCDE pour l'harmonisation du classement et de l'étiquetage (OCDE Advisory Group for the Harmonization of Classification and Labelling).</p> <p>Le Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et le Sous-Comité d'experts du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ont adopté le SGH à la réunion de décembre 2002 à Genève. Le communiqué de presse de l'ONU faisant l'annonce de cette nouvelle est affiché sur le site Web suivant :</p> <p><a href="http://www.unece.org/press/pr2002/02trans07e.htm">http://www.unece.org/press/pr2002/02trans07e.htm</a></p> <p>Le SGH a été approuvé de manière formelle par le Conseil économique et social des Nations Unies en juillet 2003. L'ONU a fait paraître un document en anglais et en français, qui est affiché sur le site Web suivant :</p> <p><a href="http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/officialtext.html">http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/officialtext.html</a></p> <p>Il existe un objectif international, adopté par le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique et approuvé par le Sommet mondial pour le développement durable, soit de faire appliquer le SGH par le plus grand nombre possible de pays d'ici 2008.</p> <p>L'ébauche d'un document d'analyse circonstancielle a été rédigée afin de décrire les exigences en vigueur sur la communication des renseignements relatifs aux dangers en fonction de chacun des secteurs concernés au Canada (antiparasitaires, transport des marchandises dangereuses, produits chimiques destinés aux consommateurs, SIMDUT), et de les comparer au SGH. Ce document a été remis aux intervenants en septembre 2003.</p> <p>Un atelier de travail sur le SGH, organisé par les secteurs gouvernementaux sus-mentionnés, a eu lieu le 15 octobre 2003 à Toronto afin de présenter le SGH de manière formelle aux intervenants et d'entreprendre les consultations menant à sa mise en application au Canada.</p>	<p>L'ARLA est représentée au comité interministériel fédéral sur l'harmonisation des systèmes de classement et d'étiquetage des produits chimiques.</p>

## Annexe I : Abréviations et acronymes

Acronyme	Organisation	Site Web
AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada	<a href="http://www.agr.gc.ca">http://www.agr.gc.ca</a>
AILB	Agents invertébrés de lutte biologique	
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	<a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>
ARLA	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	<a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>
BPL	Bonnes pratiques de laboratoire	<a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>
CABI	CAB International	<a href="http://www.cabi.org/">http://www.cabi.org/</a>
CADDY	Computer-Aided Dossier and Data Supply (Système informatisé de fourniture de données et de dossiers)	<a href="http://caddy.ecpa.be/index.html">http://caddy.ecpa.be/index.html</a>
CE	Commission européenne	<a href="http://europa.eu.int/comm/index_fr.htm">http://europa.eu.int/comm/index_fr.htm</a>
EPA	United States Environmental Protection Agency	<a href="http://www.epa.gov">http://www.epa.gov</a>
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	<a href="http://www.fao.org/debut.htm">http://www.fao.org/debut.htm</a>
GCPF	CropLife International (anciennement Global Crop Protection Federation)	<a href="http://www.gcpf.org/">http://www.gcpf.org/</a>
GD	Document d'orientation	
GDB	Groupe directeur sur les biocides	<a href="http://www.oecd.org/ehs/Biocides/index.htm">http://www.oecd.org/ehs/Biocides/index.htm</a>
GDBP	Groupe directeur sur les biopesticides	
GDH	Groupe directeur sur l'homologation	
GDRR	Groupe directeur sur la réduction des risques	
GRIT	Global Regulatory Information Technology Group	
SGP	Sous-groupe sur les pesticides	
GTT	Groupe de travail technique (ALENA)	voir : <a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>
HSE	Programme sur l'hygiène et la sécurité de l'environnement (OCDE)	<a href="http://www.oecd.org/ehs/">http://www.oecd.org/ehs/</a>
IBMA	International Biocontrol Manufacturers Association	
IUCLID	Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées	
IUF	International Union of Farmworkers	
JMPR	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus des pesticides	<a href="http://www.who.org/pcs/jmpr/jmpr.htm">http://www.who.org/pcs/jmpr/jmpr.htm</a>
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques	<a href="http://www.oecd.org/index-fr.htm">http://www.oecd.org/index-fr.htm</a>
OCER	Organe consultatif sur l'estimation des risques	
OEPP	Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes	<a href="http://www.eppo.org/ABOUT_EPPO/oepp.html">http://www.eppo.org/ABOUT_EPPO/oepp.html</a>

Acronyme	Organisation	Site Web
OILB	Organisation internationale de lutte biologique contre les animaux et les plantes nuisibles	<a href="http://www.phero.net/iobc/">http://www.phero.net/iobc/</a>
OMS	Organisation mondiale de la santé	<a href="http://www.who.int/fr/index.html">http://www.who.int/fr/index.html</a>
ONAPP	Organisation nord-américaine pour la protection des plantes	<a href="http://www.nappo.org/">http://www.nappo.org/</a>
PISC	Programme international sur la sécurité des substances chimiques	<a href="http://www.who.int/pcs/">http://www.who.int/pcs/</a>
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement	<a href="http://www.unep.org">http://www.unep.org</a>
PSD	Pesticides Safety Directorate (Royaume-Uni)	<a href="http://www.pesticides.gov.uk/">http://www.pesticides.gov.uk/</a>
SETAC	Society of Environmental Toxicology and Chemistry	<a href="http://www.setac.org/">http://www.setac.org/</a>
TG	Lignes directrices en matière d'essais	
UE	Union européenne	<a href="http://europa.eu.int/">http://europa.eu.int/</a>
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	<a href="http://www.unitar.org/">http://www.unitar.org/</a>
WWW	World Wide Web	

## Annexe II : Adresses de sites Web et de courrier électronique

<b>Adresses de sites Web</b>	
Activités internationales de l'ARLA	<a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla</a>
Présentation électronique de données à l'ARLA	<a href="http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/">http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/</a>
Programme de HSE sur les pesticides (OCDE)	<a href="http://www.oecd.org/env/pesticides">http://www.oecd.org/env/pesticides</a>
Lignes directrices et projets de lignes directrices, documents d'orientation et d'examen de l'OCDE présentement disponibles	<a href="http://www.oecd.org/ehs.htm">http://www.oecd.org/ehs.htm</a>
OECD Pesticide Risk Reduction Updates	<a href="http://www.oecd.org/ehs/pest_rr.htm">http://www.oecd.org/ehs/pest_rr.htm</a>
OECD Survey on the Collection and Use of Agricultural Pesticide Sales Data: Survey Results	<a href="http://www.oecd.org/ehs/ehsmono/02E91862.pdf">http://www.oecd.org/ehs/ehsmono/02E91862.pdf</a>
Guidelines for the Collection of Pesticide Usage Statistics within Agriculture and Horticulture	<a href="http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_34383_1_119666_1_1_1,00.html">http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_34383_1_119666_1_1_1,00.html</a>
Documents de l'OCDE relatifs aux dossiers et aux monographies	<a href="http://www.oecd.org/ehs">http://www.oecd.org/ehs</a>
Harmonised Integrated Hazard Classification System for Human Health and Environmental Effects of Chemical Substances	<a href="http://www.oecd.org/">http://www.oecd.org/</a>
OECD Biocides Non-Agricultural Pesticides	<a href="http://www.oecd.org/ehs/Biocides/index.htm">http://www.oecd.org/ehs/Biocides/index.htm</a>
U.S. Environmental Protection Agency Office of Pesticide Programs (OPP)	<a href="http://www.epa.gov/pesticides/">http://www.epa.gov/pesticides/</a>

<b>Adresses de courrier électronique</b>	
<a href="mailto:Lynn_Lee@hc-sc.gc.ca">Lynn_Lee@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca">pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Kim_Headrick@hc-sc.gc.ca">Kim_Headrick@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:Wendy_Sexsmith@hc-sc.gc.ca">Wendy_Sexsmith@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Charalyn_Kriz@hc-sc.gc.ca">Charalyn_Kriz@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:Richard_Aucoin@hc-sc.gc.ca">Richard_Aucoin@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Brenda_Linke@hc-sc.gc.ca">Brenda_Linke@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:Karen_McCullagh@hc-sc.gc.ca">Karen_McCullagh@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Lynn_Ovenden@hc-sc.gc.ca">Lynn_Ovenden@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:John_Worgan@hc-sc.gc.ca">John_Worgan@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Diana_Somers@hc-sc.gc.ca">Diana_Somers@hc-sc.gc.ca</a>	<a href="mailto:Caje_Rodrigues@hc-sc.gc.ca">Caje_Rodrigues@hc-sc.gc.ca</a>
<a href="mailto:Micheline_Zdunich@hc-sc.gc.ca">Micheline_Zdunich@hc-sc.gc.ca</a>	